

Privés ou pas, les nouveaux centres ne verront pas le jour avant deux ans...

# Prisons : les entassés de Perpignan

**Ce couvent construit en 1550 pour 25 religieuses a aujourd'hui 214**

**« pensionnaires ». Jean-Paul Mari a passé trois jours dans cette prison où tout peut arriver**

**L**e maton n'aurait pas dû ouvrir la porte. Maintenant, la main sur la bouche, il accuse le coup. Comme chaque matin, devant chaque cellule. Personne ne s'habitue à cette odeur de moisissure, de sueur, de merde et d'urine chaude. Le pauteur d'un cul-de-basse-fosse, d'un mouroir indien. A vomir. Le maton souffle un grand coup entre ses dents et entre faire l'appel.

La cellule a la dimension étriquée d'une chambre d'enfant. Cinq formes blanches dorment là, recroquevillées sous leur drap. Superposés, les lits métalliques avalent l'espace. Les murs gris suintent la crasse. L'humidité ronge les graffitis, décolle les posters de femmes nues. Dans un coin de la pièce, un lavabó ébréché et un petit réchaud électrique ; en face, les toilettes, à même le sol et sans cloison de séparation. Par pudeur, la plupart des détenus ne les utilisent que la nuit. Après usage, il faut obstruer l'orifice avec un seau en plastique « pour éviter que les rats viennent se promener dans la cellule ». L'appel du petit matin est rapide ; juste le temps de vérifier que le nombre des détenus correspond bien au chiffre inscrit à la craie. Mais la lumière et le bruit lourd des clés ont fait sursauter les corps. Un bras tatoué apparaît, fouille à l'aveugle à la recherche de la première cigarette. Agité, un jeune homme interpelle le gardien. « Chef ! j'ai eu mal à la tête toute la nuit. » Une courte plainte. « Un cachet, chef, j'ai mal. » Le maton promet et referme à clé la double porte de bois. « On n'est pas en France », lâche le gardien. A l'entrée de la cellule suivante, la main d'un détenu a écrit en lettres majuscules : « Ici, élevage de hams-  
ters. »

Bruits de clés à répétition. Au premier étage, de lourdes barres de fer, reliées à l'extérieur par des croix de Saint-André, transpercent les murs et prennent en sandwich toute une aile du bâtiment, système indispensable pour empê-



Perpignan : la prison la plus vétuste de France.

cher la construction de s'effondrer comme lors de l'hiver 1982...

La maison d'arrêt de Perpignan tombe en ruine. Le nouvel établissement ne sera pas construit avant plusieurs années. C'était pourtant un bien joli couvent... en 1550 sous Charles Quint. Le cloître était conçu pour 25 religieuses, la maison d'arrêt loge aujourd'hui 214 détenus. Dans ces conditions, assassins, toxicomanes, braqueurs, voleurs de poules vivent les uns sur les autres.

Dominique est de retour. A 17 ans, c'est sa quatrième incarcération. La première, à 16 ans, pour un simple vol de voiture. Depuis, inculpé de vol à main armée, trafic de stupéfiants et port d'armes, il a passé l'essentiel de son temps en cellule. Son avocat négocie avec le juge pour lui permettre de sortir. Une seule condition : s'engager pour cinq ans dans la Légion étrangère. « Dedans, dehors, j'ai pas envie de faire l'aller et retour toute ma vie. Ici, c'est un véritable centre de formation. » En

quelques mois, Dominique a tout appris. Comment briser les vitres des voitures. Avant, il utilisait le marteau : bruyant et maladroit. Aujourd'hui, il sait qu'il suffit de casser une bougie d'automobile, de détacher une petite boule de porcelaine et de la projeter : la vitre la plus épaisse s'effondre en silence. Comment casser une villa sans réveiller le propriétaire, braquer une banque avec un revolver « sans engager la balle dans le canon, en cas d'arrestation », constituer un carnet d'adresses pour faux papiers, drogue, diamants, armes... ! Il suffit de demander au voisin de cellule.

L'apprentissage n'est pas toujours gracieux. « Les vieux te taxent les cigarettes, te font laver leur linge. Si tu refuses, c'est le baston », explique Dominique. Il ne fait pas bon avoir l'air juvénile en prison.

Le plus dur ? « Ne rien faire de la journée sinon tourner en rond dans ce placard. » En maison d'arrêt, personne ne travaille, on attend. Pour les prévenus en instance de juge-

ment, la détention provisoire dure en moyenne de quatre à six mois en correctionnelle, d'un à deux ans pour une affaire relevant des assises.

Rachid montre ses bras couverts de cicatrices, souvenirs de coups de cafard ou de protestations. Les détenus se mutilent à l'aide de lames de rasoir ou de fourchettes aiguisées. Les autres préfèrent leur fiole quotidienne ; dose de tranquillisants et de somnifères distribués par l'infirmière. Vendue, mélangée, stockée..., la fiole devient, à doses massives, un cocktail coup de poing pour un week-end d'amnésie.

Manuel ne touche pas à la fiole. Affalé contre le mur de promenade, il a même renoncé à marcher. En prison, le gitan à l'accent catalan est devenu obèse. Son poids et ses coups de gueule font autorité dans la maison. D'un geste, il fait taire ceux qui affirment être détenus pour un gramme de haschisch ou évoquent les brutalités des gardiens. « Alors, vous êtes tous des erreurs judiciaires ! » Le gitan éclate de rire. « Quant aux matons, rien à dire, ils sont corrects. Pas comme ces pourris de flics ! Me faire tomber pour une fausse affaire de mœurs, moi, un braqueur ! »

« Nous sommes vulnérables sur tous les fronts, reconnaît le directeur de la maison d'arrêt, Jean-Michel Lavoux. — Sur les chemins de ronde, les murs, les toits. » La prison est au cœur de la vieille ville, les murs d'enceinte touchent les toits voisins ; en parlant assez fort, les détenus peuvent communiquer avec des visiteurs. Le secret, l'isolement demandés par l'instruction sont des mythes. Pourtant, les détenus s'évadent peu et ils ne montent pas sur les toits. Explication ? Un règlement à minima et des gardiens prêts à composer entre la discipline et la réalité honteuse des lieux. Reste le dernier verrou anti-évasion : les détenus. Les matons comptent sur eux pour se dénoncer mutuellement, par vengeance ou par intérêt. En prison, la solidarité est fragile.

« Vingt-six ans de taule, ça suffit, souffle un gardien. Vivement la liberté, loin des villes et des prisons. » Matons et détenus vivent enfermés, l'un a le pouvoir de la clé, l'autre non. Le premier rêve de ne plus fermer une porte, le second d'ouvrir enfin une serrure tout seul. Mais la nuit, tous les deux crèvent d'angoisse et le maton n'a pas le droit à la fiole.

Au rez-de-chaussée, les trois mineurs font du vacarme. Pour tromper l'ennui, Dominique et ses copains ont trouvé un nouveau jeu. Ils se sont rasé le crâne. Devant le tas de boucles brunes, sur le sol, les nouveaux bagnards rient comme des fous. Dernière ronde de la nuit. A la prochaine, le maton ouvrira les portes pour l'appel du matin. « Chef, j'ai mal à la tête. »

J.-P. M.



## Prisons

# La mémoire courte d'Albin Chalandon

**E**trange régime qui, un jour, déclare vouloir une police plus efficace et qui le lendemain libère les malfrats. Comprenez qui pourra ? Qui souligne ainsi les contradictions du pouvoir à l'annonce de la libération anticipée de plusieurs centaines de détenus ? Guy Baret, à la une de « France-Soir ». Le même jour, comme en écho, dans l'éditorial du « Figaro », Alain Peyrefitte dénonce l'« incohérence » d'une telle mesure. Le giscardien Roger Chirac qualifie la décision d'« irresponsable ». Jacques Chirac lui-même condamne les « idées du ministre de la Justice consistant à vouloir libérer un très grand nombre de détenus. »



Albin Chalandon serait-il lâché par les siens ? Pas du tout. Ces réactions indignées datent du 14 juillet 1985. Elles visaient François Mitterrand et Robert Badinter. Le premier venait de gracier 2 762 détenus, à la demande du second. Pourquoi une telle décision ? Parce que les prisons, vétustes, étaient — déjà — pleines à craquer. La libération anticipée était alors dénoncée au nom de l'idéologie sécuritaire comme une mesure laxiste, dangereuse, scandaleuse. Les libérés de juillet — tous petits délinquants condamnés à des peines de moins de six mois de prison — la droite les appellera « les Badinter ». Et chaque fois que l'un d'eux récidivera, c'est le ministre de la Justice qui sera déclaré coupable.

Aujourd'hui, Chalandon fait annoncer par ses conseillers la libération anticipée de 5 000 à 8 000 détenus. Puis il dément sans vraiment démentir. Il fera tout, dit-il, pour éviter une mesure qu'il juge « détestable », mais que la surpopulation des prisons rend momentanément inéluctable. Comment réagit la presse Hershant ? Elle donne l'information sans le moindre commentaire critique. Que dit la majorité ? Pierre Messmer et Jean-Claude Gaudin, présidents des groupes parlementaires

RPR et UDF, désapprouvent : il faut bien rassurer son électorat. Mais ils laissent entendre que le ministre a voulu sensibiliser l'opinion sur le trop-plein carcéral pour arracher l'autorisation de construire des prisons privées. Sous la gauche, les libérations anticipées relevaient de l'inconscience ; sous la droite, elles témoignent de la prévoyance. Commentaire, en privé, de Badinter : « Une grâce, de mon temps, c'était du laxisme ; avec Chalandon, c'est du courage. »

Il y a aujourd'hui 47 000 détenus en France pour 35 000 places. Curieusement, la droite n'avait pas prévu que sa politique sécuritaire buterait sur cette réalité. Privées ou publiques, les nouvelles prisons ne seront pas construites

●  
**Des milliers de prisonniers ont pris Chalandon au sérieux. Attention à leur déception**

avant deux ans au minimum. Le gouvernement craint, à juste titre, une explosion de violence. C'est pourquoi Chalandon a lancé son ballon d'essai. « Plutôt que de redonner à la justice des consignes molles ou laxistes, comme cela se faisait auparavant, je préfère décider moi-même cette grâce collective », a déclaré lundi le garde des Sceaux. Curieuse accusation : Badinter avait au contraire donné des consignes de sévérité pour la grande délinquance. Curieuse ignorance de ses prérogatives : le ministre ne peut rien décréter seul. Il doit soit demander une grâce au président de la République (ce que Badinter a fait en 1985), soit présenter un projet de loi d'amnistie au parlement (ce que le gouvernement Mauroy avait fait en 1981).

On voit mal aujourd'hui François Mitterrand offrir à la majorité le cadeau d'une grâce après les attaques dont il avait été l'objet il y a moins d'un an et demi. On voit mal Maignon prendre la responsabilité d'une loi qui heurterait l'électorat de droite. Tout cela, Chalandon le savait. Des milliers de prisonniers, eux, ont pris au sérieux ses déclarations. Leur déception va augmenter les risques d'explosion.

ROBERT SCHNEIDER ●